



Gaz et Territoires

Gaz et Territoires regroupe l'ensemble des entreprises locales gazières françaises afin de les représenter et de créer un lieu de partage des bonnes pratiques et des retours d'expériences. Les entreprises locales gazières, créées au même moment que se développaient les réseaux d'énergies, résulte du choix d'élus ou de sociétaires de donner accès à l'énergie au sein d'un territoire. Elles ont poursuivi leur activité, au fil des décennies, en conservant leur modèle original et apprécié localement.

Le modèle que les entreprises locales gazières incarnent se réinvente constamment pour répondre aux différentes évolutions du secteur et aux aspirations des populations locales.

www.gaz-et-territoires.fr

Le point de vue de Gaz et Territoires sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

L'IMPORTANCE DES INITIATIVES LOCALES POUR CONCRETISER LA TRANSITION ENERGETIQUE

La transition énergétique dans laquelle s'est inscrite la France crée de nombreux défis techniques, économiques et d'acceptabilité. Les voies et moyens permettant d'atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050 sont divers. Il convient dès lors de choisir le scénario le plus adéquat pour répondre à tous ces défis.

S'il est important de définir, à l'échelle nationale, un cadre, les objectifs et leurs échéances, il n'en demeure pas moins que l'échelle territoriale s'avère incontournable pour trouver les solutions les plus pertinentes en fonction des problématiques de terrain, des aspirations des populations et du potentiel local. Le cadre national doit s'appuyer sur les initiatives locales et leur permettre de se développer.

LES ENTREPRISES LOCALES S'INSCRIVENT PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE

Nos entreprises, qui sont toutes des entreprises publiques ou appartenant à la sphère coopérative, sont de véritables boîtes à outils au service de leur territoire. Par leur actionnariat et le fait qu'elles aient, depuis plus de 100 ans, placé l'intérêt général en constant filigrane de leurs actions, elles sont génératrices d'acceptabilité et de confiance. Elles permettent aussi, par leur très fine connaissance du terrain et la proximité avec les acteurs du territoire, d'étudier les solutions les plus adéquates en prenant en compte les particularités locales. Parangon de circuit-court, les revenus issus de l'activité de nos entreprises sont investis au bénéfice du territoire. Nos entreprises peuvent témoigner de l'importance de l'échelle locale pour concrétiser la transition énergétique.

RECHERCHER UNE TRANSITION ENERGETIQUE SURE ET COMPETITIVE

S'appuyer en priorité sur les infrastructures existantes

Le coût des infrastructures est à prendre en compte pour limiter celui de la transition énergétique.

La transition énergétique est souvent perçue par le grand public exclusivement sous l'angle des moyens de production et de leurs coûts respectifs. Or, le coût global de la transition énergétique intègrera une part non négligeable de coûts liés à l'adaptation des infrastructures énergétiques.

Il est dès lors important de prendre en compte, dans les différents scénarii permettant d'atteindre la neutralité carbone, les conséquences de chacun d'eux sur les infrastructures existantes afin d'en intégrer le coût.

Les coûts liés aux infrastructures peuvent, d'une part, résulter de coûts de développement des réseaux ou d'adaptation de ceux-ci. Les coûts à prendre en compte peuvent être, d'autre part, des coûts échoués dans la mesure où certains scénarii conduiraient à l'abandon d'infrastructures énergétiques actuellement utilisées. Les infrastructures énergétiques étant directement ou indirectement la propriété de collectivités publiques, les éventuels coûts échoués seraient in fine supportés nécessairement par les consommateurs / contribuables.

Afin d'en limiter les coûts, la transition énergétique doit donc reposer en priorité sur les infrastructures existantes pour en améliorer l'intégration, tant sur le plan économique que sur le plan environnemental afin d'éviter la construction de nouvelles infrastructures. Il apparaît d'ores et déjà sur des usages mixant plusieurs sources d'énergie (gaz + électricité ou réseau de chaleur + gaz) qu'une combinaison des meilleures performantes de chaque réseau amène à une meilleure résilience de ceux-ci

Pour ses atouts, le potentiel du réseau gazier doit être pleinement utilisé

Les infrastructures gazières présentent aujourd'hui de nombreux avantages dans une dynamique de transition énergétique. A titre d'exemples :

- elles bénéficient d'un maillage territorial dense

- elles sont bien entretenues, respectant des normes exigeantes, et sont résilientes aux aléas climatiques afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement

- elles sont enterrées et bien intégrées dans l'environnement car non visibles.

Si elles transportent aujourd'hui majoritairement du gaz naturel, l'avenir du contenant doit être dissocié de l'avenir du contenu. En effet, les réseaux gaziers peuvent fonctionner sans surcoûts significatifs avec des gaz renouvelables à 100%.

Aussi, le développement des réseaux de chaleur doit être interrogé lorsqu'il existe un réseau de distribution de gaz existant et entretenu avec un potentiel local de gaz renouvelables suffisant. La priorité de principe donnée aux réseaux de chaleur, indépendamment du moyen de production utilisée, doit être réexaminée car une telle solution ne présente pas forcément la solution la plus opportune d'un point de vue économique et environnemental.

Assurer un financement des réseaux gaziers sur le long terme

Apparition d'une situation de ciseau tarifaire

La transition écologique et énergétique a pour conséquence une baisse structurelle des consommations de gaz à l'échelle nationale ce qui se traduit par une baisse tendancielle des volumes acheminés sur les réseaux de distribution de gaz. Ces baisses peuvent être parfois significatives et rapides à l'échelle d'un territoire en fonction du contexte local (développement d'un réseau de chaleur, substitution du gaz par une autre énergie pour un client industriel, basculement des usages vers l'électricité, etc.). Au-delà de l'évolution progressive constatée à l'échelle nationale, des phénomènes d'effondrement relatif de la consommation à une maille locale sont constatées à de multiples endroits du territoire métropolitain, indépendamment des gestionnaires de réseaux publics de gaz qui exploitent les concessions.

Dans le même temps, les coûts supportés par les gestionnaires de réseaux de distribution de gaz sont essentiellement fixes. Ils dépendent essentiellement de la taille du réseau à exploiter dont la taille demeurera globalement la même à l'échéance 2050 par rapport à celle constatée aujourd'hui.

Par conséquent, par conjonction de ces deux phénomènes de baisse des volumes acheminés et de stagnation globale des charges, une situation de ciseau

tarifaire peut apparaître faisant évoluer à la hausse le coût unitaire du réseau facturé à l'utilisateur.

La date d'apparition de ce ciseau tarifaire, et la force de ce phénomène, peuvent être différentes en fonction des dynamiques de transition énergétique des territoires et de la capacité pour le gestionnaire de réseau public de distribution de foisonner sur un périmètre suffisamment grand pour compenser d'éventuelles baisses brutales de consommation de gaz à la maille locale.

Faire évoluer le cadre réglementaire des réseaux de gaz

Les enjeux et les constats mettent en avant les limites du modèle de régulation des réseaux de distribution de gaz, l'ATRD, tel qu'il a été initialement conçu, et invitent à entamer sans attendre une réflexion concernant l'évolution du système tarifaire et de son cadre de régulation. Les solutions mériteront une évolution du cadre juridique applicable à la tarification et la gouvernance des réseaux publics de distribution de gaz.

D'ores-et-déjà, deux pistes de réflexion cumulatives peuvent être identifiées afin de répondre à cette problématique :

- D'une part, il conviendra, tout en s'inscrivant dans les objectifs de décarbonation, de limiter les sous-jacents du ciseau tarifaire en veillant à conserver un socle de consommations de gaz suffisant, de façon ordonnée à chaque échelle, par une gouvernance renforcée de la coordination de l'ensemble des réseaux d'énergie afin de diminuer le coût global pour la collectivité.
- D'autre part, une nécessaire solidarité financière devra s'opérer, entre consommateurs gaziers dans un premier temps pour lisser les impacts, puis entre consommateurs d'énergies au fur et à mesure de l'intégration sectorielle et de l'interdépendance des réseaux. A défaut d'une solidarité financière entre consommateurs, les finances publiques devront nécessairement être sollicitées pour assurer une acceptabilité sociale et économique de la transition énergétique.

Le syndicat Gaz et Territoires a été depuis deux ans force de proposition pour engager et porter ces réflexions. Les travaux menés avec les services de la Commission de régulation de l'énergie pour l'instauration d'une péréquation du tarif de la

distribution de gaz en est un exemple.

Le syndicat Gaz et Territoires appelle les pouvoirs publics à engager dès maintenant des réflexions d'ampleur pour faire évoluer ce cadre. Le syndicat Gaz et Territoires, les entreprises locales de distribution et leurs collectivités support participeront à ces réflexions et peuvent porter des projets pilote à la maille locale.

LES GAZ RENOUVELABLES DOIVENT ÊTRE PLEINEMENT EXPLOITÉS

Atteindre 20% de gaz renouvelables dans les réseaux en 2030

Mobiliser toutes les énergies renouvelables pouvant être produites localement dans des conditions économiques acceptables

Les énergies qui auront une place dans le futur mix énergétique à 2050 doivent être sélectionnées sur la base de critères objectifs :

- le caractère renouvelable de la source d'énergie considérée ;
- son potentiel de production au niveau national pour assurer notre indépendance énergétique ;
- ses coûts de production en fonction de sa maturité et au regard des externalités positives engendrées ;
- l'utilisation d'infrastructures existantes limitant les travaux nécessaires pour acheminer à moindre coût l'énergie produite.

Parmi les différentes énergies renouvelables, la filière des gaz verts occupe une place particulière par les externalités positives qu'elle engendre. Au-delà des emplois locaux non délocalisables, la filière des gaz renouvelables se distingue notamment par la valorisation de divers déchets (dont le bois B, CSR, effluents, biomasse liquide, etc.) et par la création de modèles économiques soutenant d'autres activités essentielles. C'est ainsi que la transition énergétique dans le secteur gazier permet de pérenniser de nombreuses exploitations agricoles assurant aux agriculteurs des revenus complémentaires.

Un potentiel de gaz vert local important et suffisant

Selon les dernières estimations, le potentiel de gaz vert pouvant être produit en France est important. Il est ventilé par filière de la manière suivante pour un total de 335 TWh :

- Biométhane : 135 TWh
- Pyrogazéification : 90 TWh
- Gazéification hydrothermale : 50 TWh
- e-méthane local : 60 TWh

Ces filières ont des degrés de maturité différents mais toutes sont a minima à des stades avancés d'expérimentation de sorte que la faisabilité technique et économique des projets est de moins en moins à démontrer. Afin de conserver cette dynamique, le syndicat Gaz et Territoires appelle les pouvoirs publics à fixer à 20% (60 TWh dont 11 TWh pour les nouvelles filières) la part du biométhane injecté dans les réseaux à 2030 et revoir le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie afin de prévoir des mesures d'accompagnement pour les filières innovantes en matière de gaz renouvelables comme la pyrogazéification et la gazéification hydrothermale.

Financer l'atteinte d'un mix gazier 100% renouvelable à 2050

Les gaz renouvelables doivent bénéficier de dispositifs financiers permettant d'en assurer leur développement.

Les dispositifs budgétaires et fiscaux

La filière des gaz vert doit pouvoir bénéficier, comme les énergies renouvelables électriques, d'un soutien financier pérenne à travers le budget de l'Etat. Ce soutien permet d'accompagner la filière vers un degré de maturité suffisant.

Le syndicat Gaz et Territoire appelle à mettre en place l'IRICC (ex-TIRUERT) dès 2026 en intégrant le bioGNV parmi les solutions de verdissement des carburants.

Les dispositifs extra-budgétaires

S'agissant du dispositif des certificats de production de biogaz, le syndicat Gaz et Territoires appelle les pouvoirs publics à fixer une trajectoire pluriannuelle à moyen terme afin de donner de la visibilité aux acteurs et de lancer ce nouveau marché et mode de financement.

VEILLER A UNE TRANSITION ENERGETIQUE SOUTENABLE POUR LES CONSOMMATEURS

Une hausse prévisible et inquiétante des factures de gaz

Le syndicat Gaz et Territoires souhaite attirer l'attention des pouvoirs publics sur les évolutions prévisibles à la hausse des factures des consommateurs de gaz dans des proportions inquiétantes, par l'instauration de diverses mesures fiscales ou réglementaires :

- augmentation des obligations dans le cadre du mécanisme des certificats d'économie d'énergie ;
- mise en œuvre des certificats de production de biogaz ;
- augmentation de la fiscalité sur le gaz (accise) ;
- augmentation des tarifs d'acheminement de réseaux ;
- extension du marché carbone (ETS2).

Rendre compétitif les gaz renouvelables par rapport au gaz fossile

Le syndicat Gaz et Territoires souhaite que les consommateurs faisant le choix de consommer du gaz renouvelable puissent bénéficier d'une fiscalité allégée. Cette distinction de la fiscalité entre gaz fossile et renouvelable permettra de donner du sens aux mesures fiscales afin d'en assurer leur acceptabilité. Enfin, les consommations de gaz renouvelables ne devraient pas générer d'obligation au titre des différents mécanismes (ETS2, CPB).

